

## INFORMATION PRESSE

### L'UNICEF France salue le Plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains mais s'interroge sur sa mise en œuvre

Paris, le 14 mai 2014 - L'UNICEF France salue la présentation en Conseil des ministres par la Ministre Najat Vallaud-Belkacem, du plan d'action national contre la traite des êtres humains, très attendu par les acteurs du monde associatif. L'UNICEF France émet pour autant certaines réserves quant à sa mise en œuvre.

L'UNICEF France dont la principale mission est de veiller au respect des droits de l'enfant sur le territoire national, relève avec satisfaction l'engagement du gouvernement à répondre, « avec vigueur et fermeté », aux situations d'enfants et jeunes mineurs exploités en France qui se développent « de façon inquiétante à travers la mendicité forcée, la contrainte à commettre des délits et l'exploitation sexuelle ». Pour l'UNICEF France, la volonté exprimée à travers le plan d'action de faire de la lutte contre la traite des êtres humains (TEH) « une politique publique à part entière » est un réel pas en avant allant dans le sens d'une meilleure prise en compte et protection de ces mineurs pris dans le piège du trafic et de l'exploitation.

L'UNICEF France exprime cependant son inquiétude sur deux points. Tout d'abord la faiblesse de la statistique publique : aucune donnée statistique n'est mentionnée pour les mineurs alors que le texte souligne que ces derniers représentent un nombre toujours plus important des situations de TEH en France et en Europe. Ce manque de données, qui n'est pas spécifique au domaine de la lutte contre la TEH, illustre les limites de l'observation en France, pourtant d'une importance majeure pour éclairer la décision publique. Ces « angles morts » concernent malheureusement nombre d'enfants et d'adolescents vivant dans des situations de vulnérabilité extrême et font d'eux « des invisibles » qui échappent aux filets de protection.

Par ailleurs, l'UNICEF s'interroge sur le calendrier de mise en œuvre du plan national qui ne devrait pas être déployé avant 2015 ; au vu de la gravité des constats posés depuis de nombreuses années par les acteurs de terrain et confirmés par la présentation de ce plan, l'UNICEF France invite les autorités françaises à mettre en œuvre plus rapidement les décisions annoncées en faveur de ces enfants invisibles.

L'UNICEF France veillera, en lien avec ses partenaires, à la concrétisation législative de ce plan et à la transposition des mesures annoncées, avec l'allocation des moyens nécessaires pour réaliser l'ambition nouvelle d'une protection inconditionnelle des mineurs victimes de la TEH.

A travers ses programmes dans 190 pays du monde, l'UNICEF lutte contre toute forme d'exploitation et de violences à l'encontre des enfants. A l'échelle internationale, on estime à 5,5 millions d'enfants victimes de trafic et d'exploitation sous toutes ses formes (source BIT, 2013).

\* \* \*

Pour de plus amples informations contactez :

Carine Spinosi

Tél : 01 44 39 17 49

Courriel : [cspinosi@unicef.fr](mailto:cspinosi@unicef.fr)

[www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)

UNICEF France  
Direction de l'information  
3, rue Duguay-Trouin  
75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77  
Facsimile : 01 44 39 77 78  
[www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)